

ACADEMIE DE L'ÉCOLE PROFESSORALE DE PARIS
Conférence-débat du mercredi 16 octobre 2019
18h15-19h45, Salle 56

« Qu'est-ce que la Philosophie ? »

avec Christian Jambet¹, Philippe Nemo, Jean-François Pradeau²

« Qu'est-ce que la Philosophie ? » est une question dont la réponse ne va nullement de soi, malgré ses apparences de classicisme. En effet, posée au XXI^e siècle dans un monde intellectuel internationalisé, elle oblige à regarder au-delà de l'actuelle définition de la discipline dans les institutions scolaires et universitaires françaises. Car cette définition, d'abord, exclut presque totalement les grands penseurs du christianisme, ce qui rend à peu près inintelligible l'histoire réelle de la pensée en Occident. Elle hésite ensuite à intégrer à son corpus les grandes œuvres des sciences sociales des deux ou trois derniers siècles, pourtant si riches d'enseignements sur l'homme, la société et l'histoire de l'humanité. Elle ne s'intéresse guère au droit et pas du tout à l'économie, cécités qui la rendent impotente lorsqu'il s'agit d'analyser des questions morales et sociales où elle prétend pourtant dire son mot. Elle ne fait pas, non plus, toute la place souhaitable à l'examen attentif des méthodes et des résultats des sciences exactes actuelles, physique, chimie, biologie, cosmologie (incuriosité qui étonnerait beaucoup Aristote s'il revenait parmi nous). Bien des œuvres de son « panthéon », érigé au XIX^e siècle pour conférer une touche d'absolu aux idées laïques, sont aujourd'hui datées (et parfois de lecture fort ennuyeuse). Enfin, si la philosophie telle que nous la connaissons et la pratiquons aujourd'hui est d'origine grecque, un esprit exigeant peut-il se permettre d'ignorer les pensées et sagesses apparues et développées en parallèle dans les autres aires géoculturelles ?

*

La philosophie académique actuelle en France est un produit institutionnel élaboré au XIX^e siècle dans un contexte polémique aujourd'hui dépassé. Le monopole étatique établi sur l'éducation et l'université, et la centralisation bureaucratique qu'il impliquait, ont permis à cet « appareil idéologique d'État » de se reproduire sans grands changements depuis sa mise en place. En effet, les étudiants n'apprennent que ce qui est au programme des cours et des concours (au premier chef l'agrégation), puis, devenus professeurs, ils n'enseignent que ce qu'ils ont appris. À la génération suivante, on ne peut songer à inscrire au programme des examens et concours que des thèmes et auteurs sur lesquels la majorité des étudiants ont reçu ou peuvent recevoir un enseignement, c'est-à-dire, précisément, ce qu'avaient appris leurs maîtres. Cette circularité est, en un sens, une force, puisqu'elle permet à l'institution de perdurer. Mais elle comporte aussi un risque de fermeture et de sclérose.

On en prend conscience quand on compare les programmes d'enseignement de la philosophie en France et à l'étranger. Dans des pays aussi proches de nous à bien des égards que l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, ou les pays anglo-saxons, les programmes d'enseignement et les agendas de recherche,

¹ Directeur d'études à l'École pratique des hautes Études (Ve Section), spécialiste de la philosophie musulmane.

² Professeur à l'université de Lyon III, spécialiste de philosophie antique, directeur d'une *Histoire de la Philosophie* (Points-Seuil, 2009).

parce qu'ils ont pris forme dans des contextes socio-historiques différents, ont d'autres centres de gravité que les nôtres et en sont sensiblement distants, même s'il y a de nombreux recoupements.

On en prend conscience encore quand on s'avise du flou des frontières de la discipline et par suite des hésitations éprouvées à considérer comme « philosophes » des hommes dont nul ne conteste, pourtant, qu'ils furent des penseurs de premier plan, comme Montaigne, Pascal, Benjamin Constant, Kierkegaard ou Nietzsche. Il est vrai que lesdites frontières ont été volontiers transgressées quand il s'est agi de faire entrer Marx ou Freud dans le cercle des théoriciens qui comptent pour la philosophie ; mais c'était dans une perspective révolutionnaire, qui doit elle-même être questionnée. Si Marx, pourquoi pas Hayek ? Si Freud, pourquoi pas les sciences cognitives ?

On en prend surtout conscience quand on considère le décalage croissant que la philosophie académique française a laissé se creuser avec les développements du savoir humain depuis deux siècles. Or la philosophie doit réfléchir à partir de l'universalité du savoir humain si elle entend poursuivre le propos délibérément synoptique – même lorsqu'il n'est pas synthétique – qui est le sien depuis les Présocratiques et Platon jusqu'à Hegel et au-delà. Résumons le problème en regrettant l'absence ou la tiédeur d'intérêt de la philosophie académique française à l'égard de :

- la composante biblique, juive et chrétienne, de la pensée occidentale, et notamment l'œuvre des Pères et Docteurs de l'Église ;
- les autres religions et leurs apports à la connaissance de l'être humain ;
- l'histoire, et singulièrement l'histoire des pays autres que la France, celle des civilisations non occidentales, la préhistoire, la paléontologie et l'histoire de l'espèce *homo sapiens* (toutes disciplines qui ont fait de tels progrès aux ^{xx}^e et ^{xxi}^e siècles que notre vision de l'homme est bien différente, aujourd'hui, de ce qu'elle était au temps de Descartes ou de Kant) ;
- les avancées des autres sciences sociales des ^{xviii}^e-^{xxi}^e siècles, notamment l'anthropologie, la sociologie, la psychologie ;
- le droit ;
- l'économie ;
- les développements récents des sciences de la nature, physique, chimie, biologie, cosmologie ;
- la numérisation croissante des activités humaines, les perspectives ouvertes par l'intelligence artificielle ;
- les arts ;
- les pensées non-occidentales...

Aujourd'hui, un esprit qui entend penser valablement au sujet de l'homme, du monde et de leurs destinées doit évidemment avoir une connaissance de tous ces champs, même si son propos n'est pas d'y acquérir une compétence de spécialiste. Quelle définition renouvelée de la philosophie peut-on proposer qui autorise en doctrine un tel élargissement ? Si une telle définition peut être formulée, comment repenser les programmes d'enseignement de la discipline « philosophie » là où elle est enseignée comme telle (classes terminales et préparatoires, universités...) ? Et que faut-il changer le cas échéant aux cursus scolaires antérieurs où s'acquiert la culture générale sans laquelle la réflexion philosophique ne peut que tourner à vide ?

Ce sont là des questions ambitieuses, certes. Mais peut-on éviter de les poser, si l'on ne veut pas se contenter de reproduire indéfiniment l'existant institutionnel qui apparaît comme ne faisant plus vraiment sens à *lui seul* aujourd'hui ?